

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AIZENAY

SEANCE DU VINGT-DEUX OCTOBRE

DEUX MILLE DIX-NEUF

DÉLIBÉRATION

---o0o---

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'AIZENAY, dûment convoqué par lettre en date du seize octobre s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck ROY.

Étaient présents les conseillers municipaux: Serge ADELÉE, Claudie BARANGER, Joël BLANCHARD, Marie-Cécile BROCHARD, Marie-Annick CHARRIER, Geneviève COUTON, Laetitia DAVIET, Audrey DELANOË, Emmanuel GARNON, Isabelle GUÉRINEAU, Christophe GUILLET, Nicolas LE GOFF, Isabelle LOQUET, François MÉNARD, Françoise MORNET, Bernard PERRIN, Christophe ROBRETEAU, Franck ROY, Marcelle TRAINEREAU, Roland URBANEK, Didier VERDON.

Pouvoir :

Cindy BESSEAU donne pouvoir à Marcelle TRAINEREAU
Philippe CLAUTOUR donne pouvoir à Franck ROY
Stéphanie DELAS donne pouvoir à Claudie BARANGER
Eric PAQUET donne pouvoir à Joël BLANCHARD
Julie PERRAUDEAU donne pouvoir à Marie-Annick CHARRIER
Dany RABILLER donne pouvoir à François MÉNARD

Excusés :

Sandrine BELLEC
Patrick LAIDIN

Membres élus : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 6
Excusés : 2

Secrétaire de séance : *Christophe GUILLET*

I - VIE DE LA COMMUNE : RAPPORTS DES COMMISSIONS

1 – COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES

□ RETOUR SUR UN ÉVÈNEMENT

Premier anniversaire du pôle culturel le samedi 19 octobre 2019

Pendant toute la journée, les structures et associations animatrices du site du Pôle Culturel ont ouvert leurs portes en très grand.

Les visiteurs ont pu participer à différentes activités, découvrir les lieux et faire connaissance avec toutes les activités proposées pendant l'année aux agésinates.

Les jeunes acteurs de théâtre ont animé avec bonheur l'heure du conte dans la médiathèque, les enfants ont construit des tours vertigineuses dans le hall du cinéma et ils ont pu créer leur héros Shaun Le Mouton après avoir vu le film. Le cinéma n'était pas en reste avec trois films proposés à la projection.

Des œuvres créatives étaient exposées au 7 rue de Villeneuve, et des fresques « Art de rue » ont été réalisées par les artistes de Créagésinart dans l'allée ouverte du Pôle Culturel. Une belle journée d'animations au cours de laquelle on a pu sentir la dynamique du lieu.

Monsieur Joël Blanchard demande ce qui est prévu afin d'améliorer l'acoustique de la salle associative au 7 rue de Villeneuve

Madame Françoise Mornet répond qu'un rendez-vous technique, sur site, est programmé en date du 23 octobre, pour améliorer l'acoustique.

☐ EVÈNEMENTS À VENIR

Soirée théâtrale

Judi 24 octobre au Cinétoile à 20h30 : Spectacle « le tour du monde en 80 jours » par la compagnie du Chabaret.

Bourse aux fèves par Les Fabophiles de Vendée

Dimanche 10 novembre, salle des Quatre-rondes de 8h à 18h.

Anniversaire médiathèque : 10 ans

Vendredi 22 novembre et samedi 23 novembre, à la médiathèque.

Salon d'automne

Du 23 novembre au 1^{er} décembre, salle des Quatre Rondes, l'invité d'honneur est Michel Politzer en compagnie de 17 artistes. Nombreuses animations et partenariats pendant ces 10 jours d'exposition.

Les animations :

- Événement exceptionnel : réalisation d'œuvres en direct, devant le public. Les artistes du salon travailleront en direct et en public ! C'est une occasion unique de les rencontrer et de les voir travailler « comme à l'atelier ». Les œuvres seront ensuite proposées à la vente au public, au mieux disant, pendant toute la durée du salon. Le bénéfice de la vente sera intégralement reversé à l'association « Clowns et vie » qui exerce ses compétences dans le champ de la médiation thérapeutique, en proposant des interventions de clown auprès des malades. Samedi 23 novembre, de 20h30 à 22h.
- Animation « Lightpainting ». Le lightpainting (littéralement « peinture de lumière » en français) est une technique de prise de vue photographique qui consiste à utiliser un temps d'exposition long dans un environnement sombre et en y déplaçant une source de lumière ou en bougeant l'appareil photo. Dimanche 24 novembre, à partir de 15 h.
- Paysages sonores dans le vent d'ouest. Interventions musicales par les jeunes musiciens de l'Atelier Musical Vent d'Ouest sous la direction de Michel Nys et Laurent Capuccio, avec la complicité de Serge Leverrier. Dimanche 1^{er} décembre, à 10h30 et 11h30
- Peinture en direct de Fleur Claireux. Artiste-peintre et illustratrice nantaise, Fleur Claireux peint des mondes imaginaires qui surgissent de ses rêves éveillés. Dimanche 1^{er} décembre, à partir de 14h30.
- Jeux pour les enfants. Puzzles et quizz sont à la disposition des plus jeunes visiteurs. N'hésitez pas à venir en famille découvrir les œuvres des artistes. Les samedis et dimanches, de 10h à 18h.

☐ AGENDA

- **Lundi 2 décembre à 14h** : préparation du festival de jazz 2020.

- **Mardi 3 décembre à 18h30** : réunion de la commission culturelle à la mairie, salle du Jaunay.
- **Lundi 9 décembre à 19h** : réunion fête de la musique à la mairie, salle du Jaunay.

2 - COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE - CITOYENNETÉ - INTERGÉNÉRATIONS

La Commission Enfance-Jeunesse-Citoyenneté-Intergénérations s'est réunie le 26 septembre dernier.

□ BILAN VACANCES D'ÉTÉ À L'ANTENNE JEUNESSE

- 85 jeunes différents (80 en 2018) ont été accueillis sur 39 jours d'ouverture (dont 2 camps de 5 jours pour 26 jeunes), ce qui représente un volume horaire de 4 647 heures (3 412 heures en 2018). Les jeunes sont de plus en plus nombreux et restent plus longtemps sur la structure, ce qui explique l'augmentation importante du nombre d'heures (+ 1 235).
- Répartitions : 56% de garçons, 44% de filles, 71% pour les 11/14 ans, 29% pour les 14/17 ans, 92% de jeunes sont d'Aizenay et le reste des communes alentours.
- Très bonne adaptation des 3 animateurs saisonniers aux projets et à l'équipe.
- Bonne cohésion au sein des groupes concernant les 2 camps de juillet avec 10 jeunes de 14 à 17 ans pour le camp voile et 16 jeunes de 11 à 14 ans pour le camp sport nature. Début juillet, une dizaine de jeunes de plus de 14 ans ont participé à la rencontre régionale sur un week-end à Talmont St Hilaire.
- Les nombreuses activités et sorties ont connu un vif succès auprès de tous les jeunes cet été.

Un projet de partenariat avec les commerçants est envisagé pour de futures activités (exemple : atelier bijoux).

L'animateur Arnaud RAUTUREAU poursuit sa formation pour être référent « Promeneur du Net ».

Continuité du Club photos avec les collèves.

Un réaménagement de l'espace de l'Antenne Jeunesse est prévu afin de valoriser le projet Bo'Bar, le Cyber Centre et l'accueil libre.

Le programme des vacances de la Toussaint est sur le site de la commune, à l'Antenne Jeunesse et à l'accueil de la mairie.

□ PRÉSENTATION DES EFFECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS CHOUETTE ET CIE POUR LES 3/7 ANS SUR LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE

Le matin				L'après-midi			
	Résa portail F	Enf. non présents	Enf. présents sans résa		Résa portail F.	Enf. non présents	Enf. présents sans résa
04/09	98	4	2	04/09	89	5	2
11/09	111	7	0	11/09	97	4	0
18/09	106	9	2	18/09	92	9	1
25/09	104	7	0	25/09	87	6	0
totaux	419	27	4		365	24	3

Vacances de la Toussaint à Chouette et Cie

Un projet coopératif commun est proposé à l'ensemble des enfants 3/12 ans sur le thème des arts de la scène (acteurs, décorateurs, bruitage...). L'objectif est de favoriser une aventure collective, les relations entre enfants animateurs et permettre à chacun de trouver sa place en fonction de ses capacités de son rythme et de ses envies. Des sorties sont au programme : cinéma, bowling, piscine ainsi qu'une animation avec la médiathèque.

L'accueil périscolaire au groupe scolaire Louis Buton

Sur la période du 2 au 16 septembre laisse apparaître un écart important entre le nombre d'enfants avec réservation (portail famille) et le nombre d'enfants présents, soit 24% pour l'accueil du matin et 26% pour l'accueil du soir.

Pour les enfants présents sans réservation, cela représente 12,62% pour l'accueil du matin et 6,42% le soir.

L'accueil périscolaire à l'école de la Pénière

Sur la période du 2 au 16 septembre, laisse apparaître un écart plutôt faible.

Le nombre d'enfants avec réservation, non présents, représente 4,25% pour l'accueil du matin, et 0,32% pour l'accueil du soir.

Le nombre d'enfants présents sans réservation représente 1,53% pour l'accueil du matin, et 4,78% le soir.

Madame Audrey Delanoë demande la communication des effectifs de l'accueil de loisirs pour les 8/11 ans (site Louis Buton) sur les mercredis de septembre, comme demandé en Commission.

Mme Marie-Annick Charrier répond que les tableaux seront transmis aux membres de la commission.

□ ACCUEIL DE LOISIRS POUR L'ÉTÉ 2020

L'association Familles Rurales nous a annoncé qu'elle ne prendrait plus à sa charge l'accueil de loisirs d'été à partir de 2020 (point presse mardi 22 octobre).

Afin d'assurer la continuité de l'accueil de loisirs estival, l'équipe du service Enfance Jeunesse de la municipalité travaille sur une réorganisation impliquant le recrutement d'animateurs saisonniers et le réaménagement du Service Enfance Jeunesse.

Madame Audrey DELANOË demande quelles sont les raisons du retrait de l'association Familles Rurales.

Monsieur le Maire répond que l'association rencontre des difficultés notamment dans la gestion du personnel qui est majoritairement recruté pour des missions de quelques mois dans l'année, il est donc compliqué pour eux de par la taille de leur association, d'assurer la pérennité de la gestion de l'accueil de loisirs.

□ CITOYENNETÉ

Le Conseil Municipal des Enfants est constitué de 28 élus pour un mandat de 2 ans (niveau CM1/CM2).

Le 11 octobre dernier, ont eu lieu à la mairie des élections afin d'en renouveler la moitié.

Le nombre de sièges est réparti au prorata du nombre d'élèves de CM1 des 3 écoles d'Aizenay.

En fin de journée, Monsieur le Maire a prononcé le résultat des votes comme suit :

- Pour l'école de la Pénière : 15 votants, 5 candidats pour 2 sièges, ont été élus : Noreen GATEAU et Maël MACE
- Pour l'école Louis Buton ; 42 votants, 8 candidats pour 4 sièges, ont été élus : Louna DELANOË, Chloé JEGOUDEZ, Mila FONTAINE, Maya DUBOIS.
- Pour l'école St Joseph : 83 votants, 22 candidats pour 8 sièges, ont été élus : Léa BACHMANN, Andréa CROISE, Emy FORT, Emilie LORIEAU, Maëlys MICHAUD, Léo RIPAUD, Léandre ROUSSEAU, Camille SORIN (fille).

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus.

Le 16 octobre s'est déroulée la séance plénière d'ouverture afin de procéder à l'installation des 3 Commissions : Cadre de Vie, Sport et Culture/Inter Génération. À tour de rôle, les nouveaux élus, présentés par les 2^{èmes} années, ont évoqué leurs nombreux projets. D'une manière générale, les sujets sont autour du bien vivre ensemble, d'actions pour l'environnement, d'activités pour les personnes âgées, d'animations sportives et culturelles...Chaque Commission aura à cœur de travailler pour la réalisation de nouveaux projets.

La Communauté de Communes Vie et Boulogne propose un lieu d'accueil enfants parents itinérant sur le territoire intitulé « la P'tite Escale ». 5 sites sont ouverts depuis début octobre de 9h30 à

12h ; le samedi matin au multi accueil à Aizenay et sur d'autres jours de la semaine à Bellevigny, Maché, le Poiré sur Vie et St Etienne du Bois. Cet espace de rencontres d'échanges et de jeux est gratuit, sans inscription, ouvert aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un parent ou grand parent, et aux futurs parents. 7 familles ont été accueillies à Aizenay le 5 octobre.

Pour fêter ses 10 ans, le Relais d'Assistantes Maternelles Vie et Boulogne propose aux assistantes maternelles et aux familles des animations, des conférences et des matinées d'éveils du 15 octobre au 3 décembre sur plusieurs communes du territoire. Le programme est en ligne sur www.vie-et-boulogne.fr et relayé par les communes. Le Vendredi 25 octobre à 20 h salle G. Hillairiteau, aura lieu une conférence « autour de la pédagogie Montessori » animée par Camille DE RAVINEL, formatrice et fondatrice d'Anim'Envie. Soirée ouverte à tous.

☐ AGENDA

Conseil Municipal des Enfants :

- **Mardi 5 novembre** à 18h00 à la mairie, Commission Culture/Inter Génération.
- **Jeudi 7 novembre** à 18h00 à la mairie, Commission Sport
- **Vendredi 8 novembre** à 17h00 à la mairie, Commission Cadre de Vie.

Tous les 2 ans dans le cadre du CLSPD (Comité Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance) un Forum sur la prévention routière avec simulation d'accident est organisé pour les 2 collèges.

- **Jeudi 7 novembre** à partir de 8h40 au collège Ste Marie
- **Vendredi 8 novembre** à partir de 8h45 au collège A. Soljenitsyne

La Commémoration du **lundi 11 novembre** est prévue à partir de 8h45 devant la mairie.

3 - COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - COMMERCE - ARTISANAT ET EMPLOI

☐ INFORMATIONS DIVERSES

Foire Expo Braderie Vide Grenier de l'association Aizenay Ensemble du 14 septembre

Le samedi 14 septembre, avait lieu la 11^{ème} Foire expo des Commerçants Artisans Professions Libérales dans notre cœur de ville. Année record, avec 53 exposants, qui ont pu présenter leur savoir-faire et services aux nombreux visiteurs. Cette année encore, les exposants sont très satisfaits de la fréquentation et des nombreuses prises de contacts.

La mini ferme pour la 3^{ème} année consécutive et l'Espace jeux avec le carrousel et la pêche à la ligne, mais aussi le stand maquillage ont ravi tous les enfants.

La restauration était assurée par les Agriculteurs. 182 repas ont été servis cette année, équivalent à l'an dernier.

Le vide grenier, place de la mutualité, organisé par Aizenay Badminton a bizarrement rencontré moins de succès que l'an dernier, avec beaucoup moins d'exposants. Ceci est peut-être dû aux nombreux vide-greniers qui ont eu lieu sur la commune et aux environs à des dates très proches ? Les commerçants sédentaires ont proposé une braderie tout au long de cette journée, et ont pu déballer leurs produits sur les trottoirs du centre-ville. Énorme succès de nos magasins vestimentaires et chaussures notamment, qui proposaient des rabais monstres durant cette braderie.

Portes Ouvertes zone EVA SUD 20-22 Septembre 2019

Comme chaque année, les entreprises de la zone EVA Sud ont ouvert leurs portes fin septembre pour faire connaître leur savoir-faire. À l'initiative notamment de 3 sociétés de la zone, il y a quelques années, Ambiance Vérandas, Sylvain Baranger Paysagiste et le Garage Auto JC85 Citroën. Cette année, 2 nouvelles entreprises récentes sur la zone ont également ouvert leurs portes : CZ Atelier et Nicolas Perraudeau SARL

CZ Atelier est un atelier artisanal de tapisserie et de décoration intérieure. Christine Sauzeau, artisan tapissier d'ameublement, propose du travail de qualité pour des rénovations de fauteuils et de canapés, mais également pour les créations de petit mobilier de décoration (lampes, pouf, paravent, sacs en toile de voile, etc...) ou pour la confection de rideaux, ou suspensions. Présente à la foire expo également, son activité mérite le détour. Elle s'adapte à vos intérieurs et vos envies, car les créations sont uniques et sur-mesure.

Nicolas Perraudeau, qui a créé sa société en juillet 2013, au regard de la croissance de sa société souhaitait effectivement depuis un moment avoir un local dédié pour son activité en zone artisanale et pouvoir mettre en place un show-room pour présenter son savoir-faire dans différents domaines comme : les peintures intérieures et/ou extérieures, revêtement de sols (parquets, moquette,...), ravalement de façades, toiles tendues, etc...

Marché du Dimanche Matin - 29 Septembre 10h-12h30 - Fête de la Mer

Le dimanche 29 Septembre a eu lieu l'animation de la fête de la Mer sur le marché du dimanche matin. La pluie et le vent se sont invités à la fête, ce qui nous a obligés à un repli en salle des mariages pour proposer notre petit questionnaire, et nos dégustations de terrines de la mer. Plus de trente questionnaires nous ont été retournés, et nous avons procédé à 12h30 au tirage au sort d'un panier gourmand aux saveurs iodées.

Notre gagnant challandais, originaire d'Aizenay, Fabrice GRELET, est un fidèle client du marché.

□ ZONES ÉCONOMIQUES ET ARTISANALES

Espace Vie Atlantique Nord

Le bâtiment de « MEP PROPLETE » se termine et les travaux de « BILLAUD SEGEBA » ont débuté.

MCPA qui a inauguré ses nouveaux locaux le 17 mai 2019 poursuit son développement et souhaite faire construire un nouveau bâtiment dans la zone.

Cyrille PERRAUDEAU a loué son local de 225 m² à INNOBAT.

ZA Les Blussières Nord

Le Permis de Construire de l'entreprise VINCENT COUVERTURES basée à la Genétouze a été accordé le 6 septembre 2019 : bâtiment de 500 m² avec 1 hall d'accueil, 3 bureaux, vestiaire, tisanerie et un atelier de 338 m² sur une parcelle de 5 222 m².

Pépinière

Le local de la pépinière d'entreprises a été loué à DAAN TECHNOLOGIES qui emploie 10 personnes. Il s'agit de l'entreprise qui a créé BOB, le mini lave-vaisselle compact et éco-responsable. Elle recherche déjà de nouveaux locaux.

□ AGENDA ÉCONOMIQUE

Opération « Promenons-nous dans les boîtes » proposée par l'Office de Tourisme Vie et Boulogne à AIZENAY

- **16 octobre 2019**, à 10h à l'ECOLE A BOIS (formation et accompagnement aux métiers du bois)
- **18 octobre 2019** à 10h à AIDS85 (domotique vocale et intelligence artificielle) et AMPC SOLUTIONS (menuiserie)
- **23 octobre 2019** à 10h à HOME COCOON (décoration intérieure, rénovation d'agencement)
- **25 octobre 2019** à 10h à L'IMPRIMERIE DU BOCAGE (SCOP - création graphique et réalisation d'imprimés)

4 - COMMISSION SPORT - PATRIMOINE COMMUNAL - ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DES BATIMENTS

□ INFORMATIONS DIVERSES

Dimanche 29 septembre : dans des conditions difficiles, quelques 130 pilotes étaient présents sur les pistes Agésinates pour disputer le championnat départemental de BMX. Après avoir participé aux championnats du monde l'an dernier, Nolan FONTAINE (Aizenay BMX) n'a pas fait durer le suspense et s'impose très facilement. Son collègue de club Emmanuel GUILHO, en master cruiser remporte également le Titre. On notera quelques chutes, sans gravité, sur une piste détrempée.

Samedi 12 octobre : Aizenay Vélo Sport organisait son traditionnel cyclocross, sur le site de Martin Pêcheur. Environ 110 coureurs ont pris le départ des différentes courses.

Le club d'Aizenay Vélo Sport tenait son Assemblée Générale le vendredi 4 octobre, salle Hillairiteau. Le club local, envisage un déplacement en vélo à Görisried (1 200 Kms) du 1^{er} au 10 mai 2020. À noter le départ du Trésorier, Bernard CHABOT qui arrête sa fonction après 25 années.

☐ AGENDA :

- **Vendredi 1^{er} novembre** : les Randonnées de la Véloween. À partir de 8h au complexe sportif de la Galerne, les quelques 80 bénévoles vous attendront pour vous proposer les différents parcours. Ouverts aux marcheurs, coureurs et VTT cette manifestation avait réuni l'an dernier près de 1 400 personnes.

- **Samedi 16 novembre** : le club de Gymnastique organise son traditionnel Gala de Gym à la salle du Noroît. Le thème de cette année, Les 4 Saisons, devrait connaître un réel succès comme d'habitude.

5 - COMMISSION TOURISME ET VALORISATION DU PATRIMOINE - COMMUNICATION - ANIMATIONS

La commission Tourisme et Valorisation du Patrimoine - Communication - Animations s'est réunie le 14 octobre dernier.

☐ TOURISME

Une rencontre est prévue avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour faire un point sur le projet du transfert de l'office de tourisme à l'ancienne gare d'Aizenay.

☐ AGENDA

- **Les 21 et 28 juillet - 4, 11, 18 et 25 août 2020** : Les dates des prochains Mardynamiques sont arrêtées. Les animations seront fixées lors de la prochaine réunion des Mardynamiques. Sauf pour les jeux en familles qui auront lieu le 21 juillet 2020 et le cinéma de plein air aura lieu le 25 août 2020.

À noter : en raison des travaux à la piscine il n'y aura pas de soirée piscine pour les Mardynamiques de 2020.

6 - COMMISSION AGRICULTURE - MILIEU RURAL - VOIRIES - SENTIERS ET CHEMINS RURAUX

☐ DISPOSITIF AGRICOLE EXPERIMENTAL

Le 10 octobre, le groupe de travail est allé visiter une exploitation à Saint Hilaire de Loulay. Les exploitants ayant été concernés par des départs en retraite et l'installation de jeunes agriculteurs. Le témoignage de leur expérience vécue était très intéressant pour la poursuite de la démarche du groupe.

☐ AGENDA

La commission se réunira en novembre, la date reste à déterminer

7 - COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS

☐ UN NOUVEAU LIEU DE PERMANENCES

Depuis le 6 septembre, les différentes permanences sociales sont regroupées à l'Espace Monseigneur Gendreau à côté de Mosaïque. La CAF est présente tous les vendredis toute la journée.

☐ LES TRAVAUX À L'EHPAD CHARLES MARGUERITE

Les travaux de rénovation intérieure sont en cours pour le PASA, la lingerie, la cuisine, l'infirmerie. Les travaux devraient être terminés pour le second trimestre 2020.

En ce qui concerne la résidence autonomie, les 24 logements devraient être livrés courant 2021.

☐ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 21 septembre ce sont 57 familles (131 personnes) qui ont participé à cette matinée conviviale très appréciée. Après avoir pris un café, et un premier contact, ce sont deux cars qui ont parcouru la commune afin de faire découvrir ou redécouvrir notre commune. Une ballade autour du Martin pêcheur a permis de passer un moment agréable en pleine nature.

Au retour, autour d'un apéritif, les participants ont pu rencontrer des élus, des responsables d'association afin de les informer et de répondre à leurs questions.

☐ INFORMATIONS DIVERSES

Ciné-débat

Le mardi 24 septembre, Mosaïque et Cin'étoile ont organisé un ciné-débat sur le thème « La perte d'un enfant » avec le film Et je choisis de vivre. Le Cin'étoile a fait salle comble. Deux autres programmations sont prévues courant novembre.

Le LAEP « La Petite Escalé » à AIZENAY

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) La Petite Escalé, est présent désormais tous les samedis matin au Multiaccueil « les Petits Moineaux » de 9 heures 30 à midi. Cette initiative de la communauté de communes permet aux parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) de se retrouver et de parler ensemble des différentes difficultés rencontrées sur l'éducation de leur enfant ou lors de l'arrivée d'un enfant. Mais c'est aussi le moment pour certaines mamans un peu seules de parler avec d'autres mamans.

La semaine Bleue du 4 au 11 octobre

Ce sont plus de 400 séniors qui ont participé aux différentes animations très variées et pour tous pendant une semaine. Chacun a pu trouver ou participer selon ses souhaits, soit à du sport, de l'art floral, du divertissement, de la convivialité, de la découverte sur la sophrologie, la gym douce, une conférence sur la prévention des chutes, une ballade bleue autour du patrimoine agésinate un programme pour tous.

Le téléthon 2019

Une trentaine d'associations préparent activement le prochain téléthon qui aura lieu les 6, 7 et 8 décembre 2019.

II – POINTS POUR INFORMATION

1) Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Christophe GUILLET est désigné secrétaire de séance.

2) Point sur la réhabilitation du Groupe Scolaire Louis Buton

Monsieur Serge ADELÉE informe l'assemblée sur le compte rendu du comité de pilotage du jeudi 17 octobre 2019.

Un diaporama présente aux conseillers les membres du comité de pilotage. Ainsi que les plans du projet réalisé par le cabinet d'architecte LBLF.

Des points sont réalisés sur les améliorations apportées par rapport au projet du concours avec notamment l'agrandissement de sept classes élémentaires à 60 m² demandé par la collectivité.

Il est également évoqué les propositions d'améliorations suite aux échanges avec les utilisateurs lors des visites sur site du cabinet LBLF.

Le support de présentation illustre également le phasage des travaux.

Entre la phase Avant-Projet Sommaire (APS) et la phase Avant-Projet Définitif (APD) il est prévu deux autres réunions du comité de pilotage.

Réponse à la question posée par Monsieur Blanchard, sur la chaufferie du groupe scolaire Louis Buton lors de la séance du conseil municipal du 10 septembre 2019.

Monsieur Serge ADELÉE explique qu'au départ du projet de réhabilitation du Groupe Scolaire Louis Buton, la municipalité a confié un audit énergétique à la société ALTEREA.

Son rapport indice b du 09/09/2016 précise que la chaufferie, entièrement remplacée en 2004 fonctionne correctement et que les surconsommations d'énergie sont essentiellement liées à une très mauvaise isolation du bâti, et dans une moindre mesure, aux équipements de ventilation et de régulation.

Dans cette étude, le remplacement des chaudières au gaz par une chaudière au bois était envisagée mais que le retour brut sur investissement était supérieur à 100 ans, et que dans le cas d'une hausse de l'écart entre le prix du gaz et le prix du bois supérieure à 10% par an, le retour sur investissement serait supérieur à 26 ans.

Cela implique un agrandissement de la chaufferie avec des travaux de génie civil.

L'investissement pour créer une chaufferie au bois de 260kW était estimé par ALTAREA à 290 000 € HT.

Il est à noter que la maintenance d'une chaudière au bois est plus onéreuse que deux chaudières au gaz.

La consommation annuelle de gaz pour le chauffage est d'environ 227 MWhep (Méga Watt heure équivalent pétrole).

Son coût en 2014 était d'environ 13 300 € TTC.

Les travaux envisagés (isolation du bâti, suppression des bungalows, mise en place de ventilations performantes et rénovation de la régulation) devrait permettre de diviser la consommation de gaz par 3.

Actuellement, la chaufferie est composée d'une chaudière Optimagaz de 173kW et d'une chaudière Condensagaz de 174kW.

Ce sont de très bons équipements dont le rendement est proche de 100%.

De plus, elles ont une bonne longévité, et nous pouvons estimer qu'avec un entretien régulier, elles peuvent encore durer une quinzaine d'années.

En première approche, le coût de remplacement de ces chaudières avec une puissance moindre, car adaptée aux nouveaux besoins après travaux, serait d'environ 40 000 € HT.

Le rapport conclut, pour tous ces motifs, nous préconisons la conservation de la chaufferie existante.

Serge Adèle précise qu'en tant qu'élus nous avons le devoir d'inscrire nos investissements dans le cadre de la bonne utilisation des deniers publics et c'est pour ces différentes raisons que nous avons suivis ces préconisations.

Monsieur Joël Blanchard, demande s'il n'existe pas des chiffres plus récents.

Monsieur Serge Adèle, répond que ces chiffres correspondent à la date des études.

3) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2019

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2019 a été approuvé.

III – DOSSIERS POUR DÉLIBÉRATION

Service Affaires Générales

1 - Recensement de la population 2020 – désignation du coordonnateur communal du recensement de la population et fixation de la rémunération des agents recenseurs

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population 2020 se déroulera entre le jeudi 16 janvier et le samedi 15 février 2020.

Une dotation forfaitaire sera versée par l'État au titre de l'enquête de recensement. Ce montant s'élève à 16 982 €.

Il convient de désigner le coordonnateur communal ainsi qu'un coordonnateur adjoint. Les intéressés désignés par arrêtés du Maire bénéficieront pour l'exercice de cette activité d'une décharge partielle de leurs activités.

Leur rôle est de préparer la collecte (mise à jour des listes d'adresses et des secteurs de la Commune, communication, recrutement des agents recenseurs, contrôle de la tournée de reconnaissance) et d'être présents pendant la phase de collecte (encadrement du déroulement de la collecte, saisie des résultats de la collecte, actions de rappel auprès de la population, clôture de la collecte).

Seize agents recenseurs seront recrutés afin de procéder aux opérations de recensement. Les agents seront recrutés sur la période du 7 janvier au 15 février 2020.

La fixation du montant de la rémunération des agents relève de la compétence communale.

Monsieur le Maire propose la rémunération suivante :

Attribution d'un forfait fixe de 520 € net par agent,

- + 0,80 € net par fiche de logements remplie,
- + 1,10 € net par bulletin individuel,
- + 0,80 € net par dossier d'adresse collective.

Les frais de déplacement seront remboursés selon l'indemnité kilométrique allouée aux agents utilisant leur véhicule personnel pour les besoins de leur mission.

Monsieur le Maire ajoute que le coût total du recensement sera aux alentours de 30 000 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités locales,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD) ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 modifiée, relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158) ;

Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003, modifié définissant les modalités d'application du titre V de la Loi n°2002-276 ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié, fixant l'année de recensement pour chaque commune,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, *(le cas échéant)* ;

Vu le décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la commission de déontologie de la fonction publique ;

Considérant qu'il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de fixer la rémunération des agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Dit que Monsieur le Maire désignera par arrêté le coordonnateur communal et le coordonnateur communal adjoint.

- Décide de créer seize postes sur la période du 7 janvier au 15 février 2020 afin d'effectuer le recensement de la population 2020.

- Décide d'allouer aux agents recenseurs, pour le recensement de la population 2020 :

Un forfait fixe de 520 € net par agent,

- + 0,80 € net par fiche de logements remplie,
- + 1,10 € net par bulletin individuel,
- + 0,80 € net par dossier d'adresse collective.

Les frais de déplacement seront remboursés selon l'indemnité kilométrique allouée aux agents utilisant leur véhicule personnel pour les besoins de leur mission.

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2020.

- Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

VOTE :

OUI : 27

NON : 0

ABSTENTION : 0

Service des Finances

2 – Budget COMMUNE 2019 - Décision Modificative n°2

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de prendre une décision modificative pour le Budget « COMMUNE ».

En application de l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal d'ajuster le Budget 2019.

Pour le Budget « **COMMUNE** », il est proposé au Conseil Municipal de le modifier comme suit :

	Budget primitif 2019 + DM N°1	DM N°2	Restes à réaliser	Budget Total 2019
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 076 000,00 €			2 076 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	3 849 328,51 €			3 849 328,51 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 000,00 €			5 000,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	2 055 000,00 €			2 055 000,00 €
042 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	700 000,00 €	137 000,00 €		837 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 140 000,00 €			1 140 000,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	200 000,00 €			200 000,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00 €			20 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 045 328,51 €	137 000,00 €	0,00 €	10 182 328,51 €
002 RESULTAT REPORTE	1 005 018,51 €			1 005 018,51 €
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	145 000,00 €			145 000,00 €
042 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTION	102 310,00 €			102 310,00 €
70 VENTES DE PRODUITS	700 000,00 €			700 000,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	5 828 000,00 €			5 828 000,00 €
74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS	2 158 000,00 €			2 158 000,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 000,00 €	116 900,00 €		191 900,00 €
76 PRODUITS FINANCIERS		100,00 €		100,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 000,00 €	20 000,00 €		52 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 045 328,51 €	137 000,00 €	0,00 €	10 182 328,51 €

	Budget primitif 2019	DM N°2	Restes à réaliser	Budget Total 2019
101 ACQUISITIONS TERRAINS	300 000,00 €	230 000,00 €	1 500,00 €	531 500,00 €
102 MATERIELS DIVERS	200 000,00 €	35 000,00 €	6 364,80 €	241 364,80 €
103 TRAVAUX DIVERS BATIMENTS	371 000,00 €	-30 000,00 €	92 766,70 €	433 766,70 €
104 TRAVAUX DE VOIRIE	1 190 000,00 €	-100 000,00 €	394 520,16 €	1 484 520,16 €
107 MATERIEL MAIRIE	85 000,00 €		8 322,10 €	93 322,10 €
108 ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	30 000,00 €		13 986,24 €	43 986,24 €
112 MATERIEL SCOLAIRE	32 000,00 €		864,00 €	32 864,00 €
120 PROJETS DE SPORTS	275 000,00 €		3 000,00 €	278 000,00 €
126 GROUPE SCOLAIRE	215 000,00 €	25 000,00 €	37 731,91 €	277 731,91 €
127 ACTION EN FAVEUR DES JEUNES	50 000,00 €		25 188,36 €	75 188,36 €
132 ACTIVITES CULTURELLES	296 360,90 €		24 568,90 €	320 929,80 €
137 OPAH-RU	200 000,00 €		27 780,00 €	227 780,00 €
138 EQUIPEMENTS PUBLICS LYCEE	350 000,00 €		5 760,00 €	355 760,00 €
Total des dépenses d'équipements	3 594 360,90 €		642 353,17 €	4 396 714,07 €
001 SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	1 629 978,45 €			1 629 978,45 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	712 000,00 €			712 000,00 €
040 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	102 310,00 €			102 310,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00 €			50 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 088 649,35 €	160 000,00 €	642 353,17 €	6 891 002,52 €

	Budget primitif 2019	DM N°1	Reste à réaliser	Budget Total 2019
Dépenses de Fonctionnement	607 932,72 €	16 000,00 €	0,00 €	623 932,72 €
001 DEFICIT EXPLOITATION REPORTE				0,00 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	143 000,00 €			143 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	68 000,00 €			68 000,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS				0,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				0,00 €
042 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	215 000,00 €	193 932,72 €		408 932,72 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00 €			2 000,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00 €			2 000,00 €
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	177 932,72 €	-177 932,72 €		0,00 €
Recettes de Fonctionnement	607 932,72 €	16 000,00 €	0,00 €	623 932,72 €
002 RESULTAT EXPLOITATION REPORTE	152 932,72 €			152 932,72 €
013 Atténuations de charges		6 000,00 €		6 000,00 €
042 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS				0,00 €
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	455 000,00 €	10 000,00 €		465 000,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				0,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00 €
Dépenses d'Investissement	263 367,50 €	247 932,72 €	67 076,43 €	578 376,65 €
040 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS				0,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		95 000,00 €		95 000,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00 €	20 000,00 €		40 000,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	243 367,50 €	132 932,72 €	67 076,43 €	443 376,65 €
Recettes d'Investissement	330 443,93 €	247 932,72 €	0,00 €	578 376,65 €
001 EXCEDENT REPORTE	115 443,93 €			115 443,93 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				0,00 €
040 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	215 000,00 €	193 932,72 €		408 932,72 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		54 000,00 €		54 000,00 €
15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				0,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES				0,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	67 076,43 €	0,00 €	-67 076,43 €	0,00 €
RESULTAT GLOBAL	67 076,43 €	0,00 €	-67 076,43 €	0,00 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Vu l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 22 octobre 2019 adoptant le régime optionnel des provisions budgétaires ;

Considérant l'avis favorable de la Commission des finances du 9 octobre 2019,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Décide d'ajuster le Budget « **ASSAINISSEMENT 2019** » selon le tableau présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Monsieur Christophe GUILLET rappelle que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a été lancée suite à la signature d'une convention partenariale d'OPAH-RU entre la Commune et le Conseil Départemental (délégués des aides ANAH) fixant des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'OPAH-RU.

Les objectifs quantitatifs visent à la réhabilitation ou à la remise sur le marché de 25 logements, dont :

- 10 logements de propriétaires bailleurs ;
- 15 logements de propriétaires occupants.

Le budget prévisionnel des aides aux travaux est estimé à 550 565 € pour les 5 ans de l'opération.

En parallèle aux aides apportées par l'ANAH et le Conseil Départemental de la Vendée, la Commune d'Aizenay a décidé de s'engager pour l'ensemble des logements situés au sein du périmètre :

- à la mise en place d'une opération Façades et Clôtures ;
- à promouvoir et financer en partie la réalisation de diagnostics énergétiques et les travaux visant à améliorer l'isolation thermique.

Cette aide complémentaire est plafonnée à 25 000 € par an sur 5 ans.

Monsieur Christophe GUILLET explique que, dans le cadre de l'OPAH-RU, deux dossiers de demande d'un propriétaire souhaitant réaliser des travaux de façade sont désormais complets.

Il rappelle que ces aides sont principalement communales et qu'il convient au Conseil Municipal de délibérer pour approuver leur attribution.

Il présente les dossiers de demande d'aides aux travaux de façades :

N°	Demandeur	Adresse du Projet	Nb de prime	Montant total des devis	Montant retenu	Aide plafonnée à :	Montant subvention commune d'Aizenay (40%)
F14	M. DARNIS Léon - SCI ALDES 23 place du Marché LE POIRE SUR VIE	3 rue Georges Clemenceau AIZENAY	1	16 106,80 €	16 106,80 €	5 000,00 €	5 000,00 €
F15	M. DARNIS Léon - SCI ALDES 23 place du Marché LE POIRE SUR VIE	Rue Gobin AIZENAY	1	16 660,21 €	16 660,21 €	5 000,00 €	5 000,00 €
		TOTAL	2	32 767,01 €	32 767,01 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Monsieur Christophe GUILLET précise que le paiement ne pourra être effectué que si la réalisation est conforme au projet décrit dans la demande, après acquittement des factures.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Monsieur Joël Blanchard indique que les conseillers municipaux Avec Vous Aizenay Autrement proposent qu'à l'avenir les subventions OPAH-RU soient conditionnées aux revenus des propriétaires.

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas contre l'idée d'intégrer cette condition de revenu si ce n'est pas déjà le cas mais rappelle que ces aides ont permis la rénovation d'une vingtaine de

	1 poste d'adjoint technique à 32/35 ^{ème}	1 poste d'adjoint technique à 35/35 ^{ème}
--	---	---

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le budget communal,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant l'avis du Comité technique le 4 octobre 2019,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de modifier le tableau des effectifs en modifiant le temps de travail de trois postes du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C – Filière technique).

- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours, chapitre 12 au titre de l'année 2019.

VOTE :

OUI : 27

NON : 0

ABSTENTION : 0

Séance levée à 21h30

À Aizenay,

Le secrétaire de séance,
Christophe GUILLET

LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 05/09/2019 AU 16/10/2019
en application des articles L 2122-22 et 23
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL
MUNICIPAL PAR DÉLIBÉRATION DU 07/09/2017

NUMÉRO DÉCISION	OBJET DE LA DÉCISION
2019-134	Contrat occupation précaire locaux 55 rue des Parcs - ALLIANCE MENAGER (275 €/ mois)
2019-180	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) du Multi-accueil pour le Lieu Accueil Enfant Parent (CCVB)
2019-181	Portant renonciation exercice DPU parcelle AW 212
2019-182	Portant renonciation exercice DPU parcelle BD 35
2019-183	Portant renonciation exercice DPU parcelle ZL 123
2019-184	Portant renonciation exercice DPU parcelle BX 139
2019-185	Portant renonciation exercice DPU parcelle ZL 231
2019-186	Portant renonciation exercice DPU parcelle AW 2
2019-187	Portant renonciation exercice DPU parcelle BE 68
2019-188	Portant renonciation exercice DPU parcelle AL 145
2019-189	Portant renonciation exercice DPU parcelle AM 165
2019-190	Portant renonciation exercice DPU parcelle YR 57 YR 65
2019-191	Portant renonciation exercice DPU parcelle BX 146
2019-192	Mise à disposition locaux au profit de MUTUALIA pour permanences hebdomadaires (à titre gratuit)
2019-193	Location d'une benne pour recevoir la ferraille à BRANGEON Recyclage (4930 CHOLET) pour une durée de 2 ans renouvelable (50 € HT par mois, forfait de 99 € HT pour dépôt et reprise de la ferraille à 120 € HT la tonne)
2019-194	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association Créagésin'art
2019-195	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association Mots dits Mots
2019-196	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association Familles Rurales
2019-197	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association C Mosaïque
2019-198	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association Shanti Yoga
2019-199	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association Eclats de Rock
2019-200	Mise à disposition locaux (à titre gratuit) pour l'association Comité de jumelage
2019-201	Attribution MP 2019PA11 - Mission maîtrise d'œuvre pour des travaux d'aménagement du Lotissement Communal Les Haies Plessées - Attributaire : GEOUEST (85000) pour un forfait provisoire de rémunération de 33 420 € HT
2019-202	Mission de diagnostic géotechnique dans le secteur de la ZAD par ECR Environnement (17440 AYTRE) pour un montant de 3 820€ HT soit 4 584€ TTC
2019-203	Avenant à la décision 2019-146 - Surveillance de la qualité de l'air intérieur dans l'école La Pénrière par SOCOTEC (85000) pour un montant honoraire de 140 € HT (168 € TTC)
2019-204	Mission contrôle technique pour extension des vestiaires du stade de foot - SOCOTEC pour un montant de 1 600 € HT soit 1 920 € TTC

2019-205	Levé topographique complexe la Galerne - GEOUEST - pour un montant de 680 € HT soit 816 € TTC
2019-206	Levé topographique rte de Martinet - GEOUEST - pour un montant de 1 680 € HT soit 2 016 € TTC
2019-207	Levé topographique rue des Parcs - GEOUEST - pour un montant de 2 960 € HT soit 3 552 € TTC
2019-208	Cession remorque 96 XQ 85 à SOVALT TP pour un montant de 2 000 € TTC
2019-209	Portant renonciation exercice DPU parcelle AV 136 AV 138
2019-210	Portant renonciation exercice DPU parcelle AO135 AO 140
2019-211	Portant renonciation exercice DPU parcelle ZL 320
2019-212	Portant renonciation exercice DPU parcelle AZ 188
2019-213	Portant renonciation exercice DPU parcelle BD 45p
2019-214	Attribution MP 2019PA13 - Missions Contrôle Technique (CT) et coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) pour la réhabilitation du GSLB - Attributaires : Lot n°1 de mission de CT à QUALICONSULT (85000) pour un montant de 26 900 € HT, lot n°2 de mission SPS à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION (85170 DOMPIERRE S/YON) pour un montant de 9 834 € HT soit un total de 36 734 € HT
2019-215	Missions d'animation de la démarche participative dans le centre-ville d'Aizenay - METIVIER ARCHITECTE URBANISTE (44000 NANTES) pour un montant forfaitaire de 9 175 € HT
2019-216	Mission de production d'un film rétrospective pour la cérémonie des vœux - Attributaire : AMP INTERACTIVE (85109 LES SABLES D'OLONNE) pour un montant de 6 600 € HT.
2019-221	Fournitures sapins et déco Noël 2019 Ste ABIES DECOR (89120 CHARNY) pour un montant de 7 074,62 € HT soit 8 454,06 € TTC
2019-222	Portant renonciation exercice DPU parcelle AH 131p (1/2 indivise) - 521 m ² lot 2
2019-223	Portant renonciation exercice DPU parcelle AP 140
2019-224	Portant renonciation exercice DPU parcelle AH 131p - 294 m ² lot 1
2019-225	Portant renonciation exercice DPU parcelle AT 288
2019-226	Portant renonciation exercice DPU parcelle AO 193
2019-227	Portant renonciation exercice DPU parcelle BL 153p
2019-228	Portant renonciation exercice DPU parcelle AK 82
2019-229	Portant renonciation exercice DPU parcelle AV 19 AV 24
2019-230	Portant renonciation exercice DPU parcelle BD 192P
2019-231	Portant renonciation exercice DPU parcelle AO 255 AO 264
2019-232	Portant renonciation exercice DPU parcelle AT 351
2019-234	Renouvellement de la convention de mise à disposition matériel (à titre gratuit) pour la MAM Les Copains Câlines
2019-235	Contrat de maintenance service FINES (gestion Procès-Verbaux Electroniques) de la Police Municipale - pour un montant de 330 € HT annuel soit 396 € TTC

Monsieur Joël Blanchard fait remarquer que dans la liste des décisions du Maire il manque les numéros 217, 218, 219, 220, 233.

Monsieur le Maire répond qu'elles sont en cours de traitement administratif et qu'elles seront communiquées lors du prochain Conseil Municipal.